



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 26/01/2021.

VIGILANCE COULEE DE NEIGE

Les abondantes chutes de neige du week-end dernier, associées à du vent fort ont formé des plaques à vent. Le redoux qui va se produire dans la nuit de mardi à mercredi contribue à accentuer le risque de coulées.

Cette situation peut provoquer des coulées de neige ou avalanches dans les pentes raides.

Quelques conseils pour les randonnées hivernales :

- Établissez un itinéraire adapté à votre niveau technique et physique
- Ne partez pas sans matériel adapté, notamment des vêtements chauds et de pluie, de quoi s'orienter et alerter les secours, une trousse de secours et une lampe frontale
- Equipez-vous d'un DVA (détecteur de victime d'avalanche), d'une pelle et d'une sonde. Il est essentiel de tester son DVA avant toute sortie et de s'entraîner régulièrement à son utilisation
- En cas d'accident, protéger la victime, alertez les secours (112) et portez assistance. Lorsque vous alertez les secours, donnez le plus de renseignements possibles sur la victime, la localisation et les circonstances.
- Ne partez jamais seul.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC